

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

COMMUNE DE MILLAU

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE :

Déplacement d'une partie de chemin rural : lieu-dit St Peyre Nord

- Pièces jointes -



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 7300 R

direction générale des finances publiques
direction départementale des finances
publiques de l'Aveyron
pôle de la gestion publique
service des domaines
2 Place d'Armes - BP 3513
12035 RODEZ Cedex 09
Réception sur rendez-vous

AVIS DU DOMAINE

CESSION D'IMMEUBLES

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA
VALEUR VENALE

Pour nous joindre :

Affaire suivie par : Marc CONSTANS
Téléphone : 05 65 75 40 93

Courriel : marc.constans@de.fip.finances.gouv.fr

Références : N° dossier : 2016 – 145 V0536

Service consultant : mairie de Millau

Date de la consultation : 26/09/2016

Opérations soumises au contrôle :

- échange de terrains nus entre la commune de Millau et la SAFER
- deux cessions de terrains nus à des riverains

Propriétaires présumés :

SAFER
Commune de Millau

Description sommaire des immeubles compris dans les trois opérations :

Commune de Millau

échange

propriété de la commune de Millau
au droit de la parcelle ZD n° 1 d'une superficie de 1 736 m²

propriété de la SAFER

partie de la parcelle ZD n°8 d'une superficie de 2 178m²

1. échange

Les parcelles propriété de chacun des co-échangistes sont essentiellement des landes de 2^{ème} catégorie.

La superficie vendue par la commune est plus petite que celle cédée par la SAFER. Les sols sont de qualité semblable.

2. cession n° 1 : propriété au droit des parcelles CY n° 57 et CY n° 60

Il s'agit d'un ancien chemin rural au relief pentu inutilisé au lieu-dit La Coste . Il se situe dans une zone d'habitat très diffus en dessous d'un virage de la côte de La Cavalerie (route nationale n° 9).

La superficie n'a pas été déterminée par le service consultant.

3. cession n° 2 : propriété au droit de la parcelle AZ n° 32

Il s'agit d'un chemin rural pentu dans une zone d'habitat très diffus au-dessus de la route départementale n° 110 . La superficie n'a pas été déterminée par le service consultant.

Situation locative : biens évalués libres

Urbanisme:

zone rurale (NA 75 – N et Nf) hors ville de Millau et zone bleue du PPRMT

Détermination de la valeur vénale actuelle :

Compte tenu des éléments d'appréciation et des termes de comparaison connus du service, la valeur vénale des opérations peut être estimée comme ci-dessous :

- l'échange

Propriété de la SAFER : 174 €

Propriété de la commune de Millau : 139 €

En conséquence, l'échange est réalisé avec une soulte de 35 € .

- cession n° 1 : 0,60 € le m²

- cession n° 2 : 0,60 € le m²

Observations particulières :

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si les opérations n'étaient pas réalisés dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la direction départementale des finances publiques de l'Aveyron.

A Rodez le 24 octobre 2016
Pour le directeur départemental
L'inspecteur



Marc CONSTANS